

—C'est presque une position sociale de nos jours, de parler français à la perfection.—J. Novicow.

# LE MADAWASKA

—Il n'est pas de plus grande gloire que de combattre pour la langue de la patrie.—Jean Dorat.

J.-G. BOUCHER, éditeur-proprétaire

ABONNEMENT: Canada \$1.50 Étranger \$2.00

Rédigé en collaboration.

## La Police Provinciale

**Elle représente l'autorité et comme telle son action doit être juste et équitable pour le bien commun du peuple. — Le bilinguisme est nécessaire pour les officiers qui agissent dans les comtés français de la province.**

L'autorité est un principe d'ordre. Dans les domaines civil ou religieux, l'autorité doit gouverner d'après des lois établies pour le bien commun de la société.

L'autorité est nécessaire et comporte le droit de commander, le pouvoir de faire des lois et de les mettre en exécution.

La police d'un état, d'une province, d'une ville investie de l'autorité pour la sanction des règles qui doivent diriger la société vers une fin commune, l'ordre naturel, ne reçoit pas la sagesse humaine ni la science de la chose publique nécessaire pour l'application des lois avec justice et équité.

Une loi, excellente en principe, peut avoir des conséquences funestes dans son application lorsque les personnes chargées de la faire observer abusent de l'autorité qu'elles ont, outrepassent la limite du bon sens, manquent de jugement ou d'équité dans leurs actes et faussent ainsi le but ultime de toute ordonnance, le bien commun de la société et la protection des droits naturels.

Le gouvernement a doté notre province d'un corps policier provincial. Cette organisation nouvelle, née au lendemain de l'adoption du système de contrôle de la vente des liqueurs alcooliques, est revêtue de l'autorité nécessaire pour la mise en force de toute loi provinciale — l'on dit même fédérale.

Le principe d'une police provinciale est excellent et cette organisation est venue dans notre province dix ans trop tard. La difficulté est de choisir des hommes de police compétents, pouvant user de leur autorité avec jugement, avec sagesse, sans parti pris, avec une équité digne des gouvernants qu'ils représentent.

Si on peut dire que ce corps policier s'est mis à l'oeuvre avec ardeur, il faut admettre que plusieurs de ses membres se sont déjà attirés beaucoup de critique.

Laissant de côté les critiques intéressées, nous avons déjà quelques cas dans notre comté qui répugnent au bon sens, et qui sont de nature à faire prendre en aversion une organisation dont le but doit être de protéger les honnêtes gens contre les malhonnêtes, de défendre le faible, le pauvre, la mère de famille et les enfants contre la rapacité des buvetiers.

Un incident malheureux survenu dans une de nos paroisses, la semaine dernière, démontre aussi l'importance d'avoir dans notre comté des officiers bilingues, qu'ils viennent de n'importe où, même d'Angleterre. Si les deux inspecteurs qui se sont présentés chez un cultivateur récemment, avaient pu expliquer en français à la dame qui les a reçus, le but de leur visite, ils n'auraient probablement pas eu à assommer le fermier qui, lui-même, ne pouvait comprendre la présence des officiers chez lui. Ils auraient peut-être aussi évité une méprise désagréable.

Pendant que la législature siège, nos représentants doivent, de par leur mandat, attirer l'attention du gouvernement sur l'importance du bilinguisme chez les officiers qui font le service dans les comtés français. Notre population y a droit, et l'organisation policière y gagnera dans l'estime de la population en évitant bien des abus d'autorité.

Les journaux nous ont appris que plusieurs membres de la police provinciale ont des antécédents plutôt obscurs, dont on ne peut attendre rien de bien. Il ne suffit pas d'être habile à découvrir une cachette de boissons alcooliques ou de vins domestiques, pour être une bonne police. La société souffre d'autres maux, tout aussi importants que celui de la consommation des liqueurs émévantes. L'obscurité du dimanche dans les usines et les magasins, et la moralité générale chez les jeunes comme chez les adultes sont nécessaires à la bonne régie d'un pays.

L'Etat ne doit user de son droit de législation en faveur du bien qu'avec prudence, non à tout propos, écrit le P. Gillet. Il doit provoquer les initiatives individuelles plutôt que de les restreindre; favoriser toutes les institutions destinées à développer le sens social des citoyens plutôt que de les combattre.

Gaspard BOUCHER

### Le but des Chevaliers

L'installation d'un hôpital de seulement quatre lits, et considérable, même de beaucoup supérieures à celles prévues au début des constructions. C'est ce qui, pour nous, a été le plus important. C'est pourquoi, comme vous le savez déjà, j'ai demandé à l'Ordre des Chevaliers de Colomb de bien vouloir se charger de percevoir les bénéfices de l'Hôpital du Très-Saint-Sacrement, une somme de trois cent mille dollars. Et il faut de plus dire que ma confiance dans l'Ordre des Chevaliers de Colomb est basée sur son passé et sur son avenir.

courageant accueilli? C'est pour moi un devoir et un plaisir de témoigner aux chefs de cette société ma vive gratitude. Fondée dans le but de promouvoir les intérêts catholiques, cette vaillante association est heureuse de se dévouer au profit des Oeuvres d'Église. Elle possède de ces campagnes de charité. Soit en Amérique, soit en Europe, elle est venue en aide, en maintes circonstances, à diverses institutions d'enseignement ou de bienfaisance. Elle a même été honorée des distinctions du Souverain Pontife pour l'activité déployée à Rome en faveur de la protection de la jeunesse catholique. Sa Sainteté a daigné m'en parler avec éloges à moi-même. (S. Em. le cardinal ROULEAU)

### INSTRUISSONS-NOUS

#### LES PORTS MARITIMES

Il y a une heureuse coïncidence dans la récente acceptation par le gouvernement fédéral des principales suggestions contenues dans le rapport de la commission d'enquête sur les Provinces Maritimes. Cette décision favorable du gouvernement ne pouvait mieux tomber qu'à la veille de la célébration du Jubilé de diamant de la Confédération. Ainsi les citoyens de nos grandes provinces maritimes sentent-ils que leur patriotisme tient à cœur au reste du pays et que tous comprennent que le pays ne peut pas être prospère et heureux sans un esprit de coopération et de fraternité entre ses différentes parties. Il est bien beau de crier "Le commerce canadien aux ports canadiens", mais encore faut-il outiller ces ports de façon à leur permettre de concurrencer leurs puissants voisins d'outre-frontière. C'est à quoi vont maintenant servir les subsides importants que vient d'accorder le pouvoir fédéral et il faut avouer que les centres principaux de la côte atlantique méritent bien, par leurs états de service et leur renommée historique, les bons traitements qu'ils viennent de recevoir. On sait en effet que la ville d'Halifax avait déjà 118 ans au moment de la Confédération, Saint-Jean, N.-B., 82 ans, tandis que Charlottetown avait 142 ans, ce qui fait remon-

ter son histoire bien avant l'époque des Plaines d'Abraham et de la bataille de Sainte-Foy; Charlottetown s'appelait alors "Port Lajoie", les Français ayant été là aussi les premiers découvreurs et les premiers établis. Cornwallis fut le fondateur d'Halifax, ainsi nommé en l'honneur du président du Board of Trade d'alors, lord Halifax. Les premiers colons vinrent d'Angleterre en 1749 et la petite ville devint l'année suivante capitale de la Nouvelle-Écosse. C'est aujourd'hui une ville très moderne, sans toutefois avoir perdu son charme ancien et archaïque. Elle s'honore d'avoir fourni au pays des citoyens éminents comme Joseph Howe, sir Charles Tupper, sir John Thompson, Samuel Cunard, qui créa la ligne de navigation bien connue, puis un romancier qui eut son heure de renommée, Thomas Haliburton.

À la suite de la guerre de l'Indépendance américaine, plusieurs milliers de Loyalistes anglais États-Unis et passèrent au Canada pour ne pas quitter le drapeau britannique. Ces loyalistes se fixèrent en plusieurs parties Canada, et un nombre assez grand d'entre eux remontèrent la Baie de Fundy et fondèrent la ville de Saint-Jean, Nouveau-Brunswick. Cette province leur doit beaucoup de sa population, parmi laquelle de nombreux navigateurs et constructeurs de navires qui lui donnèrent une prospérité remarquable à l'époque des

### LE SERMENT

Voici quelques extraits d'un mandement de Son Éminence le Cardinal Rouleau adressé au clergé et aux fidèles de son archidiocèse:

"Autrefois, Nos très chers Frères, de vieilles traditions d'honneur avaient inculqué à nos populations un culte si fervent de la parole donnée que nos ancêtres se croyaient presque aussi étroitement liés par leur parole ou leur signature que par la prestation solennelle du serment. Leurs fils ont hérité de ce culte de la vérité et de cet amour de la justice. Le sens de la loyauté n'est-il pas chez eux quel que peu anéanti? S'il faut en croire des plaintes trop nombreuses pour être dépourvues de fondement, et des témoignages trop véridiques pour n'être pas exacts, nous sommes obligés de reconnaître que sur ce point la moralité de notre peuple n'est pas en progrès, et que le parjure devient un crime commis avec la plus déplorable facilité."

"En comparaisant devant le tribunal, dit le cardinal, les témoins ont juré solennellement "de dire la vérité et toute la vérité". A quelles tristes habiletés ne recourent pas certains d'entre eux pour se soustraire à cette rigoureuse obligation, et pour abuser de leur serment! Celui-là est coupable de parjure qui non seulement profère sciemment et de lui-même un mensonge, mais encore celui qui cède aux perfides suggestions d'hommes experts dans l'art d'exploiter l'ignorance, la naïveté, ou le trouble de leurs victimes. Et ces tentateurs peuvent-ils s'illusionner au point de prétendre qu'ils sont libres de mentir lorsqu'ils sont ainsi au péché en frayant le chemin au parjure? ... Ne peuvent-ils pas se croire exempts de faute ceux qui usent de ruses et de subterfuges pour dissimuler une part de la vérité qui serait préjudiciable à la cause qui leur est chère, et s'arrangent de façon à ne déclarer que les circonstances qui la favorisent. Ils perdent évidemment la notion de leur devoir et transforment leur rôle. Au lieu de la déposition véridique d'un honnête témoin assermenté, ils ne présentent plus à la Cour que l'astucieuse plaidoirie de partisans retors."

rain Pontife pour l'activité déployée à Rome en faveur de la protection de la jeunesse catholique. Sa Sainteté a daigné m'en parler avec éloges à moi-même. (S. Em. le cardinal ROULEAU)

### G. N. TRICOÛCHE

#### VARIETES

#### JULES VERNE

Les français peuvent légitimement être fiers de constater qu'un de leurs écrivains soit devenu si populaire chez une nation étrangère, que celle-ci prenne l'initiative de célébrer son centenaire. C'est ce qui arrive à l'occasion de Jules Verne, en Angleterre. En réalité, peu d'auteurs secondaires ont eu un succès aussi durable et international. L'historique de ce succès est intéressant. Au début, la popularité de Verne n'existait guère que parmi la jeunesse. Bientôt, on s'aperçut qu'il y avait plus de profondeur et de science dans ses oeuvres que l'on n'y en avait découvert jusqu'alors. Aujourd'hui, cet écrivain à l'imagination si féconde est presque élevé au rang de prophète méconnu. Son "Vingt Mille Lieues sous les Mers" s'est trouvé prophétique à deux points de vue: la force motrice de l'électricité, et le principe de la navigation sous-marine. "Cinq Semaines en Ballon" qui, à son apparition, était regardé par le public comme le comble de la fantaisie,

est singulièrement dépassé, actuellement, par la réalité. "Le Tour du Monde en 80 Jours", lui aussi, est devenu une possibilité, qui n'attire même plus l'attention. Mais même l'étonnant "De la Terre à la Lune", lequel heurte les principes de la physique la plus élémentaire, n'est plus classé parmi les impossibilités absolues, car des savants et des ingénieurs, récemment, ont zébré l'idée sur le tapis. "La Maison à Vapeur" ne nous surprend plus. La hardiesse des "Anglais au Pôle Nord" fait presque sourire depuis que Peary a planté sur le lit du drapeau américain, et que les avions ont survolé sans grandes difficultés cet endroit si longtemps mystérieux. Nul, il est vrai, n'a encore été au "Centre de la Terre", comme certains héros de Verne; mais nous ne devons pas désespérer de voir un jour ou l'autre ouvrir cette nouvelle route pour les antipodes, tout au moins en ce qui concerne la transition du courrier. Et pourquoi pas?

navires en bois. Plus tard, ce commerce subit une baisse mais on entrevoit une nouvelle ère de progrès maintenant que les ports vont être mis sur un pied plus moderne. L'Île-du-Prince-Édouard est appelé elle aussi à prendre sa part des temps nouveaux, mais ses habitants ont toujours su se tirer d'affaires avec succès et

leur réputation d'agriculteurs et d'éleveurs de renards de prix est déjà grande à l'étranger. Bref, un jour nouveau se lève du côté de l'Atlantique et le Canada tout entier est heureux d'en accepter l'augure au bénéfice des provinces qui ont toujours trouvées à l'oeuvre et parfois à l'épreuve le cours de sa vie nationale.



## First comes CHRYSLER '72'

### ... tous les autres suivent

La performance du Chrysler '72 fait que toutes les autres performances dans son champ semblent aussi surannées que les plaques de licences de l'année dernière. Tout ce que vous avez à faire c'est un tour dans un "72" et le conduire pour en apprécier la dignité.

Seuls le grand personnel technique et l'organisation manufacturière de fantaisie ont pu développer 75 bons chevaux silencieux avec un moteur de dimensions aussi modérés.

Vous pouvez à volonté, faire 72 milles à l'heure et plus — des milles veloutés, faciles — avec ce moteur unique et sans vibration muni d'un vilebrequin contrebalancé à sept paliers. Il prend les rampes de montagnes en accélérant constamment.

Dans le trafic, le "72" s'avance en avant avec la fougue caractéristique du Chrysler. Rendez-vous à n'importe quelle salle de vente de Chrysler et demandez une démonstration du "72". Conduisez l'auto là où et comme vous voudrez. La démonstration vous prouvera combien le "72" fonctionne mieux.

Illustre Nouveau Chrysler "72" — Coupé deux places (avec siège arrière), \$1995; Routière Sport (avec siège arrière), \$2060; Royal Sedan, \$2060; Coupé quatre places, \$2060; Sedan de Ville, \$2205; Coupé Convertible (avec siège arrière), \$2265; Crown Sedan, \$2335. Tous prix f. à. b. Windsor, Ontario, y compris équipement régulier de fabrication (fret et taxes en plus).

Nouveau Moteur Chrysler "Tête Rouge" — dessiné, pour prendre complet avantage et tirer profit du gaz à haute compression, donnant 12% plus de cabrage avec plus de vitesse, de force et de capacité pour monter les côtes; équipement régulier sur tous les modèles de carrosseries de l'Impérial "80" de 112 chevaux, aussi régulier sur les routières, et effort moyennant un ége excédent de prix pour les autres types de carrosseries du "62" et du "72".

DENIS M. MARTIN Edmundston, N.B.